



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-37284>

Département(s) de publication : **44, 72, 49, 85, 53**

Annonce n° **25-37284**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : REGION DES PAYS DE LA LOIRE

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : RECYCLAGE DES DECHETS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES ASSOCIES AUX EQUIPEMENTS INFORMATIQUES, BUREAUTIQUES ET AUDIOVISUELS - MARCHE RESERVE

**Description** : RECYCLAGE DES DECHETS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES ASSOCIES AUX EQUIPEMENTS INFORMATIQUES, BUREAUTIQUES ET AUDIOVISUELS - MARCHE RESERVE

**Identifiant de la procédure** : ca63ed9b-c749-41b7-aa21-2a6393aff3f9

**Avis précédent** : 0a508871-0800-4614-8113-a8ad6d406292-01

**Identifiant interne** : DE28-202454691

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

##### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 480,000 Euro

##### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Conformément aux articles R2132-7 à R2132-14 du code de la commande publique, la présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Cette procédure permet aux candidats qui le souhaitent, via le site

internet <https://marchespublics.paysdelaloire.fr/> : - d'accéder à la « plateforme » de dématérialisation des procédures de marchés publics lancée par la Région Pays de la Loire ; - de télécharger gratuitement le règlement de la consultation et le dossier de consultation des entreprises ; - de poser des questions ou solliciter des documents complémentaires ; - de déposer leurs documents de candidature et d'offre par voie électronique sur la plateforme, ce qui constituera « une offre dématérialisée ». Les candidats ont également la possibilité de transmettre leur proposition sur support physique électronique ou sur support papier, à titre de copie de sauvegarde. Cette copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible : « copie de sauvegarde » et être transmise dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres. La copie de sauvegarde doit respecter le même formalisme que la proposition originale. La signature électronique de l'acte d'engagement n'est pas obligatoire au stade de la remise de l'offre. Pour autant, dans un souci de simplification des démarches après attribution, il est conseillé aux soumissionnaires de signer électroniquement l'acte d'engagement dès la remise des offres. Il leur faudra également fournir, le cas échéant, une copie des pouvoirs donnant délégation de signature au signataire des documents. Le certificat de signature électronique utilisé doit être conforme à l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans la commande publique et au Règlement (UE) n°910/2014 du Parlement européen et du Conseil sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A32014R0910>). Les candidats sont dans l'obligation de fournir tous les documents demandés à l'article 4.3 du règlement de la consultation. Les modalités de versement de l'avance sont prévues au CCP. Les entreprises candidates se présentent soit individuellement, soit en groupement. Seules les structures du handicap et les structures de l'insertion sont invitées à se constituer en groupement. Aucun groupement composé avec une entreprise ordinaire ne sera autorisé. Il est interdit aux candidats de présenter pour l'accord-cadre plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements - en qualité de membres de plusieurs groupements. Dans le cadre de la mise en oeuvre de fournitures ou services supplémentaires l'accord-cadre pourra être modifié dans les conditions indiquées à l'article L2194-1 du code de la commande publique. La langue dans laquelle est rédigée et publiée l'avis est le français. Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation. La sous-traitance est autorisée dans les conditions fixées au CCP. Les opérations sous traitées devront être identifiées dans le formulaire DC4 - déclaration de sous-traitance. Le présent accord-cadre est réservé aux opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés et défavorisés en application des articles L. 2113-12, L.2113-13 et L. 2113-14 du Code de de la commande publique. Les entreprises candidates devront justifier d'un partenariat avec un éco organisme agréé par l'Etat (affiliation, conventionnement, agrément ou certification)

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## **Section 5 - Lot**

### **5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

**Titre :** RECYCLAGE DES DECHETS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES ASSOCIES AUX EQUIPEMENTS INFORMATIQUES, BUREAUTIQUES ET AUDIOVISUELS - MARCHE RESERVE

**Description :** Le présent accord-cadre a pour objet le recyclage de déchets électriques et électroniques associés aux équipements informatiques, bureautiques et audiovisuels déjà en place dans les locaux de la Région des Pays de la Loire (campus de Nantes et antennes

régionales), ainsi que dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPLE) de la Région des Pays de la Loire dont la liste est donnée en annexe 3 au Cahier des clauses particulières et dénommée « liste des lieux d'enlèvement des déchets D3E ». En application de l'article L. 2113-14 du code de la commande publique et de la loi ASAP, le présent accord-cadre est réservé aux opérateurs économiques qui répondent aux conditions de l'article L. 2113-12 du code de la commande publique et à ceux qui répondent aux conditions de l'article L. 2113-13 du code de la commande publique, dont les structures du handicap et de l'insertion. Les spécificités de l'accord-cadre sont détaillées dans le Cahier des Clauses Particulières. Le présent accord-cadre fait l'objet d'un lot unique. L'accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification. Il est conclu pour une durée de 48 mois ferme. Le présent accord-cadre est mixte (article R2162-3 du code de la commande publique) ; il pourra donc s'exécuter au moyen de bons de commandes sur la base des prix indiqués au bordereau des prix unitaires mais également au moyen de marchés subséquents qui pourront être : - soit à prix global et forfaitaire ; - soit à prix unitaires ; - soit à prix mixtes. Le présent accord cadre est mono-attributaire. Les montants minimum et maximum cumulés de commandes et de marchés subséquents pouvant être réalisés dans le cadre de cet accord-cadre sont définis comme suit : - montant minimum : 120 000 Euros HTVA pour 48 mois - montant maximum : 480 000 Euros HTVA pour 48 mois Les prix unitaires figurent au bordereau de prix unitaires. RAPPEL : seul le montant minimum engage l'administration. Les quantités mentionnées dans la simulation de facturation (en annexe 2 à l'acte d'engagement) sont fournies à titre purement indicatif et n'engagent en aucun cas l'administration. Le présent accord-cadre est réservé aux opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés et défavorisés en application des articles L. 2113-12, L. 2113-13 et L. 2113-14 du Code de de la commande publique.

**Identifiant interne :** DE28-202454691

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

**Options :**

**Description des options :** L'accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification. Il est conclu pour une durée de 48 mois ferme.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 480,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés dans le dossier de consultation.

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Le jugement est effectué conformément à l'article 2152-7 du code de la commande publique. Les offres sont jugées au moyen de critères pondérés mentionnés dans le règlement de consultation

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes, 6 allée de l'Île Gloriette, 44041, Nantes Cedex, F, Téléphone : (+33) 2 40 99 46 00, Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr, Fax : (+33) 2 40 99 46 58, Adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr> Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur régional délégué médiateur des entreprises, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209 F, 44042, Nantes Cedex 1, F, Adresse internet : <http://mediateur-des-entreprises.fr> Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du code de justice administrative - Référé contractuel : article L551-13 et suivants du code de justice administrative.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Nantes

**Organisation qui signe le marché :** REGION DES PAYS DE LA LOIRE

## Section 6 - Résultats

**Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis :** 480,000 Euro

**Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure :** 480,000 Euro

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

**Accord-cadre :**

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 480,000 Euro

#### 6.1.2 Informations sur les lauréats

**Lauréat :**

**Nom officiel :** SARL PRINTERREA

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** LOT1

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0001

**Valeur de l'offre :** 480,000 Euro

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché :** LOT1

**Date à laquelle le lauréat a été choisi :** 24/02/2025

**Date de conclusion du marché :** 19/03/2025

**Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre :** oui

**Organisation qui signe le marché :** REGION DES PAYS DE LA LOIRE

#### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues :** Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues :** 6

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Nantes

**Numéro d'enregistrement :** 174 400 051 00010

**Adresse postale :** 6 allée de l'île Gloriette

**Ville :** NANTES

**Code postal :** 44041

**Subdivision pays (NUTS) :** Loire-Atlantique ( FRG01 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-nantes@juradm.fr

**Téléphone :** (+33) 2 40 99 46 00

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** REGION DES PAYS DE LA LOIRE

**Numéro d'enregistrement :** 23440003400026

**Adresse postale :** 1 RUE DE LA LOIRE

**Ville :** NANTES

**Code postal :** Nantes Cedex 9

**Subdivision pays (NUTS) :** Loire-Atlantique ( FRG01 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** Demandedce@paysdelaloire.fr

**Téléphone :** +33 228205838

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui signe le marché**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** SARL PRINTERREA

**Numéro d'enregistrement :** 75377852100066

**Adresse postale :** 2, Boulevard de l'industrie

**Ville :** VERNOUILLET

**Code postal :** 28500

**Subdivision pays (NUTS) :** Eure-et-Loir ( FRB02 )

**Pays :** France

**Rôles de cette organisation :**

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots :** LOT-0001

**Le lauréat est coté sur un marché réglementé**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** d0874ee0-26cd-460d-8fd1-ae1157da6dfb - 01

**Type de formulaire :** Résultats

**Type d'avis :** Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 02/04/2025 à 15:27

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 02/04/2025